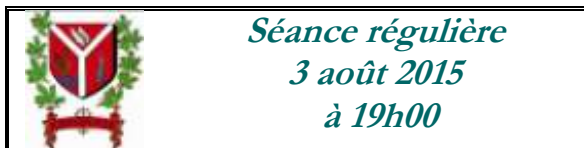


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 3 août 2015, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, monsieur Normand Bois monsieur Yves Laurendeau.

Absents : madame Nathalie Evrard et madame Sylvie Potvin ont motivé leur absence.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-08-185

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2015-08-186

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-08-187

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015;

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES COMITÉS

Gaétan Labelle siège n° 1

Transport, Bâtiments municipaux, Traitement des eaux usées

Nicole Viens siège n° 2

Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque

Nathalie Evrard siège n° 3

Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

Normand Bois siège n° 4

Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

Sylvie Potvin siège n° 5

Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

Yves Laurendeau siège n° 6

Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE

Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de juillet 2015.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2015-08-188

Dérogation mineure – 94, chemin Petite-Nation

ATTENDU QUE la demande vise à permettre un bâtiment complémentaire d'une superficie de 30 mètres carré;

ATTENDU QUE la marge de recul latérale est de 0.488 mètre et que la réglementation du zonage 2007-004, article 7.2.2 autorise un bâtiment complémentaire à 1 mètre de la marge;

ATTENDU QUE la distance entre les deux bâtiments complémentaires est de 0.9 mètre et que la réglementation autorise un bâtiment à 1 mètre de tout autre bâtiment complémentaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la dérogation mineure au 94, chemin Petite-Nation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2015-08-189

Autorisation de signature – Entente de branchement à l'aqueduc – 83, chemin Petite-Nation

ATTENDU QUE dans le cadre du branchement à l'aqueduc pour le 83, chemin Petite-Nation, une entente doit être signée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, Directrice générale et monsieur Gilles Tremblay, Maire à signer l'entente avec le propriétaire du 83, chemin Petite-Nation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2015-08-190

Demande d'autorisation d'effectuer des travaux de nuit – Travaux du Ministère des Transports du Québec – Rue Albert-Ferland

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux à effectués pour un ponceau et une gaine d'acier dans le secteur du BMR, nous avons reçu une demande pour faire des travaux de nuit;

ATTENDU QU' afin de minimiser l'impact pour les usagers et les commerçants, ces travaux doivent être effectués dans la nuit de mercredi à jeudi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le Ministère des Transports du Québec à faire exécuter les travaux de nuit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2015-08-191

Travaux à effectuer – Entrée d'eau – 94, chemin Petite-Nation

ATTENDU QUE des travaux doivent être faits sur l'entrée d'eau du 94, chemin Petite-Nation;

ATTENDU QUE l'entrepreneur doit avoir une assurance responsabilité;

ATTENDU QUE les travaux de réparation devront être approuvés par le responsable du réseau d'aqueduc;

ATTENDU QUE Wilfrid David et Fils soumissionne pour un montant de 860.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE des frais supplémentaires d'environ 700.00 \$ pourraient être nécessaires advenant le cas où la valve doit être changée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de Wilfrid David pour un total de 988.79 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2015-08-192

Frigo qui roule – Point de chute à Chénéville

ATTENDU QUE dans le cadre du projet Frigo qui roule, la municipalité de Chénéville désire avoir un point de chute dans notre municipalité;

ATTENDU QUE l'organisme a besoin d'un espace, sans frais, équipé d'un réfrigérateur afin de faire la distribution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt d'un espace équipé une journée par semaine à Frigo qui roule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2015-08-193

Facturation pour travaux – Chénéville en fête – Monsieur Alexandre Fournier

ATTENDU QUE dans le cadre de l'activité «Chénéville en fête», des travaux supplémentaires ont été exécutés par monsieur Fournier;

ATTENDU QUE il nous fait parvenir une facturation au montant de 364.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un total de 364.00 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande d'affichage – La nuit des onze saveurs

2015-08-194

Demande d'affichage – La nuit des onze saveurs

ATTENDU QUE dans le cadre de l'activité La nuit des onze saveurs qui aura lieu les 2 et 3 octobre 2015 de 16h00 à minuit à Montebello, nous avons reçu une demande d'affichage pour l'événement;

ATTENDU QUE dans le but de présenter la demande au Ministère des Transports, les responsables doivent préalablement obtenir l'autorisation des municipalités où l'affichage sera fait;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville est favorable à l'affichage de l'événement du 22 septembre au 7 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande d'appui à la municipalité de Lac Simon – Pont entre le lac Simon et Barrière

2015-08-195

Demande d'appui à la municipalité de Lac Simon – Pont entre le lac Simon et Barrière

ATTENDU QUE le pont des lacs Barrière et Simon est dans une condition déplorable;

ATTENDU QUE la direction territoriale de l'Outaouais du MTQ a la responsabilité de voir à un entretien adéquat;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac Simon s'inquiète de la sécurité des utilisateurs;

ATTENDU QUE l'érosion affecte aussi le passage utilisé par les navigateurs et met en péril leur sécurité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville appui la municipalité de Lac Simon relativement à leur demande au MTQ d'intervenir dans le meilleur intérêt des utilisateurs et de leur demande de dépôt d'un plan d'intervention au conseil pour analyse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003 Demande d'affichage – Accident de la route – Kévin Hotte

2015-08-196

Demande d'affichage – Accident de la route – Kévin Hotte

ATTENDU QUE suite à un accident mortel survenu sur la route 315 à Chénéville, nous avons reçu une demande d'affichage sur la sécurité routière de monsieur Kévin Hotte;

ATTENDU QUE cette demande pour un affichage sur la route 315 doit être autorisée par le Ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville est favorable à l'installation de l'affichage;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville appuie monsieur Kévin Hotte dans sa démarche auprès du Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2015-08-197

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Nicole Viens

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 8757 à # 8830 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/07/2015 et dont le total se chiffre à **85 291.83 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **19 516.76 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **104 818.59 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2015-08-198

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de juillet 2015 au montant total de **41 745.33 \$**.

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-08-199

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h50

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale
Secrétaire-trésorière